



Investir dans les populations rurales

Consultation sur la Treizième reconstitution des ressources du FIDA

Première session
Rome, 16-17 février 2023

Directions pour FIDA13

Cote du document: IFAD13/1/R.6/Rev.1

Point de l'ordre du jour: 5

Date: 17 février 2023

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: EXAMEN

Questions techniques:

Satu Santala

Vice-Présidente adjointe
Département des relations
extérieures et de la gouvernance
courriel: s.santala@ifad.org

Max von Bonsdorff

Responsable des partenariats en chef
Division de l'engagement, des partenariats et de la
mobilisation des ressources à l'échelle mondiale
courriel: m.vonbonsdorff@ifad.org

Ronald Hartman

Directeur
Division de l'engagement, des partenariats et de la
mobilisation des ressources à l'échelle mondiale
courriel: r.hartman@ifad.org

Leon Williams

Responsable principal des partenariats,
reconstitution des ressources
Division de l'engagement, des partenariats et de la
mobilisation des ressources à l'échelle mondiale
courriel: l.williams@ifad.org

Directions pour FIDA13

Résumé

1. **Les systèmes alimentaires se désintègrent, alors que les conflits, les changements climatiques et les chocs économiques réduisent à néant des décennies d’acquis en matière de développement. Les populations rurales sont les plus durement touchées par ces crises.** Des investissements sont de toute urgence requis pour produire localement des denrées alimentaires plus nombreuses et de meilleure qualité et, par ailleurs, transformer certains systèmes alimentaires locaux dans leur intégralité. La Treizième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA13) offre un cadre d’investissement d’envergure mondiale pour relever ces défis. La reconstitution des ressources du FIDA est l’occasion d’investir dans la sécurité alimentaire des populations rurales les plus pauvres, en soutenant une production locale diversifiée et la transformation des systèmes alimentaires. FIDA13 place les petits producteurs et les populations rurales marginalisées, qui sont les personnes les plus vulnérables aux effets des crises et des chocs, au centre de cette transformation. Ces investissements auront un effet multiplicateur sur la mise en œuvre de l’ensemble des objectifs de développement durable et ils aideront les populations rurales à s’adapter aux changements climatiques et à renforcer leur résilience face aux chocs futurs, brisant ainsi le cycle alliant crises humanitaires, déplacements, migrations et instabilité.
2. **Le FIDA, qui a été créé en période de crise, est parfaitement capable de s’élever à la hauteur des défis actuels.** Des évaluations externes ont reconnu le FIDA comme l’organisation de développement la plus efficace et la plus performante. Les réformes institutionnelles et financières de ces dernières années ont renforcé la capacité du FIDA à assumer une fonction d’assembleur de financements, intégrant différentes priorités dans des programmes complets et obtenant des impacts en matière de développement auprès des populations rurales. De récentes évaluations de l’impact confirment que le FIDA améliore la production, l’accès aux marchés, la résilience et la sécurité alimentaire de dizaines de millions de ruraux pauvres et de petits producteurs. Pour chaque milliard d’USD investi dans le programme de travail du FIDA, les revenus de 8,6 millions de bénéficiaires ont augmenté d’au moins 20%.
3. **La priorité absolue de FIDA13 sera la création de systèmes alimentaires locaux durables, inclusifs et résilients et la transformation des moyens d’existence des populations rurales.** FIDA13 concentrera son action sur les domaines qui sont au cœur de l’avantage comparatif du FIDA pour améliorer durablement la productivité de l’agriculture et intégrer les petits producteurs dans les filières commerciales. Durant la période couverte par FIDA13, le Fonds ciblera davantage les facteurs de fragilité, en mobilisant des financements pour le climat et la biodiversité et en renforçant la participation du secteur privé dans les zones rurales. Dans sa démarche, le FIDA accordera une priorité élevée aux questions relatives au genre, à la jeunesse, à l’inclusion sociale et à la nutrition.
4. **Pour atteindre le niveau d’ambition requis dans le contexte mondial actuel, le FIDA souhaiterait voir émerger une coalition entre les États membres, lui-même et ses partenaires pour accroître les investissements dans les systèmes alimentaires et les moyens d’existence des populations rurales.** Avec de solides contributions de base des États membres, le FIDA peut maximiser les financements et le degré de concessionnalité pour les pays les plus pauvres, garantir que les financements climatiques atteignent les petits producteurs et mobiliser des financements publics et privés plus importants en faveur des systèmes alimentaires et de la transformation du monde rural. La nécessité d’une enveloppe de financement ambitieuse pour FIDA13 est claire. À une période marquée par l’augmentation du surendettement, le FIDA fera en

sorte que les ressources des donateurs, qui se font rares, aillent là où les besoins sont les plus criants, qu'elles soient démultipliées dans le cadre d'un programme de travail étendu associant des ressources et des emprunts, de base et supplémentaires, ainsi que des cofinancements nationaux et internationaux, et que l'impact de chaque dollar investi soit élargi, approfondi et pérennisé.

I. Introduction

1. **Nos systèmes alimentaires se désagrègent.** L'insécurité alimentaire augmente à un rythme inquiétant, la pauvreté gagne du terrain et les changements climatiques et la perte de biodiversité s'aggravent rapidement. Les contraintes budgétaires et économiques limitent la capacité des pays à traiter les causes profondes des crises, tandis que l'insécurité alimentaire et le manque de débouchés dans les zones rurales sont des facteurs de fragilité et de migration. Des denrées alimentaires plus nombreuses et de meilleure qualité doivent être produites localement, et les modalités de cette production doivent être améliorées; de fait, certains systèmes alimentaires locaux doivent être entièrement transformés. Les petits producteurs et les populations rurales marginalisées, qui subissent de plein fouet les effets des crises et des chocs, sont un élément essentiel de la solution.
2. **Il est urgent d'investir, à l'échelle mondiale, dans les systèmes alimentaires et les moyens d'existence des populations rurales.** Le FIDA a été créé en réponse aux crises alimentaire et énergétique mondiales des années 1970 avec pour mission de remédier aux causes profondes de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire. Le Fonds joue un rôle de premier plan pour garantir que le financement du développement, à l'échelle mondiale, atteigne les populations rurales les plus pauvres et les plus marginalisées ainsi que les petits producteurs. Le FIDA a été spécialement conçu pour permettre aux États membres d'accroître l'aide publique au développement destinée à l'agriculture, et il peut mobiliser d'autres sources de financement pour répondre à la demande des pays en développement qui ont besoin de plus d'investissements. FIDA13 offre un cadre pour accomplir cette mission et pour répondre aux crises actuelles tout en renforçant la résilience et en tirant parti d'autres formes d'investissements publics et privés.
3. **Pour atteindre le niveau d'ambition requis, le FIDA appelle de ses vœux une coalition entre les États membres, lui-même et ses partenaires pour accroître les investissements dans les systèmes alimentaires et les moyens d'existence des populations rurales afin de faire face à l'aggravation des crises.** Les présentes orientations pour FIDA13 définissent ce cadre. Celui-ci s'appuie sur les solides contributions de base des États membres, conformément à l'appel lancé par le rapport du Ceres2030 en faveur d'un accroissement des investissements dans l'alimentation et l'agriculture¹. Ce relèvement des niveaux d'ambition et d'investissement permettra au FIDA de démultiplier les financements destinés aux plus vulnérables des petits producteurs ruraux pauvres. Une attention particulière sera portée aux pays à faible revenu (PFR) et aux pays surendettés qui nécessitent un degré élevé de concessionnalité, notamment des financements sous forme de dons.
4. **La fragilité, les changements climatiques et la collaboration avec le secteur privé,** notamment, sont des domaines dans lesquels la direction du FIDA perçoit la nécessité et la possibilité d'une reproduction à plus grande échelle. Des outils améliorés seront proposés dans ces domaines dans le cadre de FIDA13 afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle et de mobiliser des financements supplémentaires.

¹ Cornell University, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires et Institut international de développement durable, CERES2030. *Ending hunger, increasing incomes and protecting the climate: What Would It Cost Donors?* (<https://ceres2030.iisd.org/wp-content/uploads/2021/03/ceres2030-en-what-would-it-cost.pdf>).

II. Pourquoi des investissements urgents dans les systèmes alimentaires sont-ils nécessaires?

5. **Le monde est confronté à une crise alimentaire d'une ampleur sans précédent dans l'histoire moderne.** En 2020, près de 3,1 milliards de personnes n'avaient pas les moyens de suivre un régime alimentaire sain et, en 2021, près de 828 millions de personnes souffraient de la faim – soit une augmentation stupéfiante de 200 millions de personnes par rapport à 2019². L'extrême pauvreté a aussi gagné du terrain depuis 2019, prenant le contre-pied d'une longue tendance baissière, dans un contexte de hausse des prix de l'alimentation qui ajoute des difficultés supplémentaires³. Dans l'ensemble, la pauvreté reste concentrée dans les pays en situation de fragilité ou de conflit, en Afrique subsaharienne⁴ et dans les zones rurales: on y trouve ainsi plus de 80% des personnes vivant dans l'extrême pauvreté dans le monde⁵. Les zones et les populations rurales subissent aussi de façon disproportionnée les effets des changements climatiques et des conflits⁶ et souffrent d'un sous-investissement et d'un manque d'accès à des débouchés économiques. L'ensemble de ces facteurs rendent ces zones et ces populations plus sujettes à la pauvreté et les exposent à l'extrémisme, aux migrations, à la faim et à la malnutrition⁷.
6. **Les crises actuelles mettent en évidence le besoin urgent de transformer les systèmes alimentaires pour produire davantage de nourriture localement et pour renforcer la résilience, tirant ainsi parti de leur potentiel pour relever des défis mondiaux et locaux.** Le FIDA a une connaissance directe des obstacles qui doivent être surmontés pour relever ces défis. Dans les zones rurales isolées où il intervient, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle est aggravée par la pauvreté, la fragilité et les conflits. Du fait des inégalités auxquelles ils sont confrontés, les jeunes, les femmes et les communautés marginalisées ont moins de moyens pour faire face à ces chocs. Les principales vulnérabilités des systèmes alimentaires sont notamment le manque d'accès à des financements et des infrastructures abordables, des pratiques agricoles qui ne sont pas résilientes aux chocs climatiques, une connectivité numérique inadéquate pour accéder aux marchés et aux services, et des pratiques agricoles et des régimes alimentaires qui entraînent une dépendance à l'égard des importations d'engrais et de denrées alimentaires.

² Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), FIDA, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Programme alimentaire mondial et Organisation mondiale de la Santé. « L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022 ». Voir aussi Nations Unies. « Rapport sur les objectifs de développement durable 2022 » (https://unstats.un.org/sdgs/report/2022/The-Sustainable-Development-Goals-Report-2022_French.pdf).

³ Banque mondiale. *Poverty and Shared Prosperity Report 2022: Correcting Course* (Rapport 2022 sur la pauvreté et la prospérité partagée: corriger le tir), <https://www.worldbank.org/en/publication/poverty-and-shared-prosperity>.

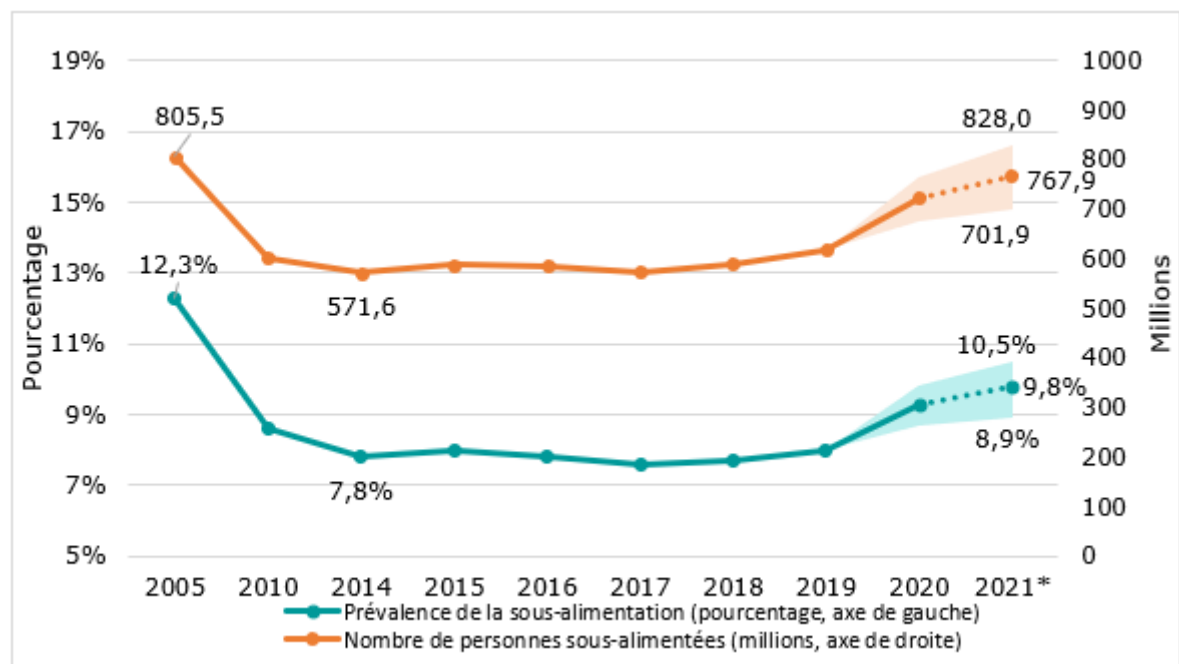
⁴ Quarante-trois des pays qui affichent les taux de pauvreté les plus élevés dans le monde sont en situation de fragilité ou de conflit ou en Afrique subsaharienne. Paul Corral et al. *Fragility and Conflict: On the Front Lines of the Fight against Poverty* (Fragilité et conflits: En première ligne de la lutte contre la pauvreté), Washington D.C.: Banque mondiale, 2020 (<https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/33324>).

⁵ Banque mondiale. *Poverty and Shared Prosperity Report 2022: Correcting Course* (Rapport 2022 sur la pauvreté et la prospérité partagée: corriger le tir), <https://www.worldbank.org/en/publication/poverty-and-shared-prosperity>.

⁶ FIDA. *Rural Youth in the Context of Fragility and Conflict* (https://www.ifad.org/documents/38714170/41187395/14_Baliki+et+al._2019+RDR+BACKGROUND+PAPER.pdf/a0003ba0-3e4f-3fbd-8d2b-654bf75176e8) et FIDA. *What Can Smallholder Farmers Grow in a Warmer World?* (<https://www.ifad.org/en/web/latest/-/ifad-report-predicts-steep-drop-in-african-staple-crops-by-2050%C2%A0prompting-urgent-call-for-adaptation-funding-at-cop26>).

⁷ Nations Unies. « Rapport sur les objectifs de développement durable 2022 » (https://unstats.un.org/sdgs/report/2022/The-Sustainable-Development-Goals-Report-2022_French.pdf).

Figure 1
La faim gagne du terrain sous l'effet de multiples crises



Note: Les projections pour 2021 sont indiquées par des traits en pointillé. Les zones ombrées indiquent les limites inférieure et supérieure de la fourchette.

Source: FAO. « L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022 », p. 14.

7. **Le caractère inégal de la reprise économique et des marges de manœuvre budgétaires limitées réduisent les capacités d'investissement pour remédier aux causes profondes de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire.** Les perspectives en matière d'endettement public se sont dégradées rapidement, limitant fortement la capacité des pays à financer leur propre reprise et leurs plans de développement à long terme et leur accès à des financements externes auprès de sources traditionnelles, comme les institutions financières internationales (IFI). Au moins 54 économies en développement – où se situent plus de 50% des personnes vivant dans l'extrême pauvreté – présentent de graves problèmes d'endettement.
8. **L'aide publique au développement (APD) destinée à la réalisation de l'objectif de développement durable n° 2 et à la transformation des systèmes alimentaires fait sérieusement défaut.** Selon le rapport du Ceres2030, il faudrait que le niveau actuel de l'APD en faveur de l'agriculture (environ 12 milliards d'USD par an) augmente de 14 milliards d'USD et qu'il soit associé à un investissement public de 19 milliards d'USD pour combler le déficit de financement en vue de la réalisation de l'objectif de développement durable n° 2⁸. Toutefois, malgré les engagements pris au niveau mondial pour éliminer la faim d'ici à 2030, le soutien des donateurs en faveur de l'agriculture stagne à un niveau de 4 à 6% seulement du total de l'APD depuis au moins deux décennies, un niveau nettement inférieur aux niveaux historiques de 15 à 20% fournis dans les années 1970 et 1980⁹. Ces tendances se reflètent, mais dans une plus large mesure, dans les données relatives au financement de l'action climatique: on estime que la part des financements climatiques destinés à la petite agriculture en

⁸ <https://ceres2030.iisd.org/wp-content/uploads/2021/03/ceres2030-fr-what-would-it-cost.pdf>.

⁹ <https://sdgpulse.unctad.org/official-support-development/> et <https://donortracker.org/topics/agriculture#funding-trends>.

2019-2020 s'élevait à environ 1% du total, bien que les besoins pour de tels financements dans le secteur agricole soient les plus grands de tous¹⁰.

9. **Il faut investir sans tarder dans les systèmes alimentaires et les moyens d'existence des populations rurales.** Il est avéré que l'investissement dans l'agriculture constitue l'un des outils les plus efficaces en matière de lutte contre la pauvreté et la faim. Les petits producteurs ont un rôle essentiel à jouer en aidant les systèmes alimentaires locaux des pays en développement à remédier à l'insécurité alimentaire là où les besoins sont les plus pressants. Les petits producteurs fournissent 30 à 35% de la production mondiale de denrées alimentaires et jusqu'à 70% des aliments consommés dans les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire. La production alimentaire, aussi petite soit son échelle, est essentielle à l'alimentation et à la sécurité nutritionnelle des producteurs eux-mêmes et c'est une source indispensable pour les marchés locaux¹¹. La transformation des systèmes alimentaires, si elle est réussie, pourrait générer l'équivalent de 4 500 milliards d'USD de nouveaux débouchés chaque année¹². Elle permettrait de créer plus de 120 millions d'emplois ruraux décents et contribuerait à limiter le réchauffement climatique et à régénérer les écosystèmes naturels et la biodiversité, tout en réduisant les coûts et le gaspillage, estimés à 12 000 milliards d'USD, actuellement engendrés chaque année par les systèmes alimentaires. Une transformation équitable et durable des systèmes alimentaires pourrait potentiellement avoir un impact décisif sur la pauvreté, l'insécurité alimentaire et de nombreux autres objectifs de développement. Une telle transformation nécessitera que les investissements – avec un degré approprié de concessionnalité, y compris sous forme de dons pour les pays les plus pauvres en situation de surendettement – soient acheminés directement, par les canaux les plus efficaces et les plus efficaces, là où ils sont nécessaires et peuvent avoir le plus d'impact.

III. L'avantage comparatif du FIDA

10. **Le FIDA est le fonds mondial dédié à la transformation de l'agriculture, des économies rurales et des systèmes alimentaires; ses investissements ciblent les populations rurales les plus vulnérables¹³.** Le FIDA est la seule IFI à se consacrer exclusivement à la transformation inclusive et durable des systèmes alimentaires. Il a pour mission de transformer les économies rurales et les systèmes alimentaires en les rendant plus inclusifs, plus productifs, plus résilients et plus durables. Pour s'acquitter de son mandat, le FIDA cible le « dernier kilomètre » et réalise des investissements dans les zones les plus reculées. La singularité de son action réside dans le ciblage exclusif des petits producteurs, des travailleurs ruraux, des femmes et des jeunes, des peuples autochtones, des groupes ethniques marginalisés et des victimes de catastrophes ou de conflits.
11. **En tant que pionnier du développement piloté par les populations locales, le FIDA donne aux populations rurales les moyens de prendre en main leur propre développement.** Le FIDA agit avec une détermination sans faille pour

¹⁰ FIDA. « Le financement climatique au service des systèmes alimentaires: nouveaux horizons pour le FIDA » (document EB 2022/137/R.2).

¹¹ FIDA. « Rapport sur le développement rural – La transformation des systèmes alimentaires au service de la prospérité rurale », 2021.

¹² Banque mondiale. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/879401632342154766/pdf/Food-Finance-Architecture-Financing-a-Healthy-Equitable-and-Sustainable-Food-System.pdf>. Voir aussi Food and Land Use Coalition. « Mieux cultiver: dix transitions critiques pour transformer l'alimentation et l'utilisation des terres », Londres, FOLU, 2019.

¹³ L'Accord portant création du FIDA définit l'objectif du Fonds comme étant de « mobiliser et de fournir à des conditions de faveur des ressources financières supplémentaires pour le développement agricole des États membres en développement [...] visant [...] à créer, développer ou améliorer des systèmes de production alimentaire et à renforcer les politiques et institutions connexes [...] compte tenu de la nécessité d'accroître cette production dans les plus pauvres des pays à déficit alimentaire, du potentiel d'accroissement de la production alimentaire dans d'autres pays en développement et de l'importance d'améliorer le niveau nutritionnel et les conditions de vie des populations les plus pauvres des pays en développement. »

aider les populations rurales et les petits producteurs à se libérer de la pauvreté. Le FIDA soutient la voix des communautés rurales et travaille main dans la main avec les pouvoirs publics pour rassembler autour d'une même table les partenaires concernés par l'objectif de développement durable n° 2 et les principales parties prenantes. Ce faisant, le FIDA tire des enseignements au contact des populations rurales pauvres et investit en leur faveur. Il finance la croissance inclusive, en ciblant les besoins des ruraux pauvres en matière de développement et s'efforce ainsi d'avoir un impact durable en offrant aux populations rurales pauvres et marginalisées un véritable soutien allant bien au-delà d'une simple aide financière.

12. **Le FIDA joue un rôle d'assembleur de financements et se consacre à la transformation rurale résiliente.** Seul fonds mondial dédié à l'agriculture et premier fonds des Nations Unies à avoir obtenu une note de crédit, le FIDA est perçu par ses emprunteurs et ses partenaires comme un pourvoyeur efficace de financements durables en faveur de la transformation du monde rural et des petits producteurs. Depuis 1977, pour chaque dollar de contribution de base versé par ses États membres, le FIDA a fourni plus de deux dollars de financements en son nom et six dollars d'investissements sur le terrain grâce à la mobilisation de cofinancements¹⁴. Ces dernières années, la capacité du FIDA à rassembler des cofinancements et des ressources supplémentaires s'est renforcée. Un ratio de cofinancement record de 1:1,95 a été atteint pendant la période couverte par FIDA11, et le montant total des fonds supplémentaires fournis au FIDA par ses partenaires est passé de 187,6 millions d'USD durant FIDA9 à 334,4 millions d'USD pendant FIDA10, et a atteint 728,3 millions d'USD au cours de FIDA11.
13. **Le FIDA joue un rôle moteur aux niveaux mondial, régional et national dans le renforcement de l'architecture de l'aide internationale en faveur de la transformation des systèmes alimentaires.** Un élément essentiel de ce rôle consiste à regrouper des efforts fragmentés autour de l'objectif de développement durable n° 2. Au niveau mondial, le FIDA participe activement à différentes initiatives, comme le Groupe mondial d'intervention, l'Alliance mondiale pour la sécurité alimentaire, l'initiative Food and Agriculture Resilience Mission (FARM) et la Plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural¹⁵, ainsi qu'à d'autres espaces de concertation multilatéraux et mondiaux. Sur le plan régional, le FIDA est actif dans des régions essentielles comme le Sahel, il collabore avec les programmes régionaux des organismes ayant leur siège à Rome ainsi qu'avec les petits États insulaires en développement, et joue un rôle de premier plan dans l'initiative Grande Muraille verte pour le Sahara et le Sahel. Au niveau national, le FIDA s'implique en tant que membre des équipes de pays de Nations Unies, aux côtés des autres organismes ayant leur siège à Rome, et collabore avec d'autres partenaires publics, privés et non gouvernementaux pour porter à leur maximum les investissements en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le FIDA dirige, par exemple, le pilier relatif à l'alimentation dans le programme NWEF, la plateforme nationale de l'Égypte pour l'eau, l'alimentation et l'énergie (*Nexus of Water, Food and Energy Programme*).

¹⁴ Avec 10,3 milliards d'USD de contributions versées depuis sa création, le FIDA a mobilisé un programme de travail de 61 milliards d'USD au total, comprenant 24,2 milliards d'USD de financements approuvés par le FIDA (incluant les dons au titre du guichet mondial/régional) et 37 milliards d'USD de cofinancements nationaux et internationaux (Système de projets d'investissement et de dons du FIDA, janvier 2023).

¹⁵ La Plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural contribue à façonner la réflexion, les politiques et la programmation de la communauté mondiale des donateurs dans le domaine des systèmes alimentaires et du développement rural pour accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable ainsi que vers la prospérité à long terme et la durabilité. Voir <https://www.donorplatform.org/our-work/strategic-objectives/>.

Encadré 1

Empreinte des partenariats du FIDA au niveau national

En reconnaissance du rôle joué par le FIDA comme principal partenaire et élément moteur du développement agricole en Égypte, à l'occasion de la Vingt-septième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 27), le FIDA et le Gouvernement égyptien ont signé un accord de partenariat d'un montant de 3,35 milliards d'USD. Le FIDA guidera ainsi le programme NWF, la plateforme nationale de l'Égypte pour l'eau, l'alimentation et l'énergie (*Nexus of Water, Food and Energy Programme*) et il dirigera les efforts de coordination des politiques et de mobilisation des financements à entreprendre avec d'autres partenaires de développement.

Le programme NWF est un exemple concret et reproductible du concept de plateforme nationale élaboré en 2018 par le groupe de personnalités éminentes du G20 sur la gouvernance financière mondiale, qui a affirmé que l'appropriation des objectifs de développement par les pays devait guider les efforts coordonnés de toutes les parties prenantes pour atteindre et reproduire à plus grande échelle des résultats fructueux, à fort impact et durables.

14. **Le FIDA suit une approche fondée sur les résultats et l'impact.** Le Fonds dispose d'un solide système de gestion des résultats et est la seule institution de financement du développement à réaliser systématiquement des évaluations de l'impact permettant d'estimer l'impact de l'ensemble de son portefeuille. Les données relatives aux résultats et à l'impact sont utilisées à des fins d'apprentissage et permettent de guider en temps réel les décisions d'investissement. En 2021, le portefeuille en cours avait atteint environ 100 millions de personnes parmi les populations rurales les plus pauvres et les plus marginalisées¹⁶, ce qui leur a permis d'améliorer leur résilience et de protéger leurs moyens d'existence. Les évaluations de l'impact de FIDA10 et de FIDA11 confirment la solide performance du Fonds en ce qui concerne l'augmentation des revenus et l'amélioration de la production, de l'accès aux marchés, de la résilience et de la sécurité alimentaire de millions de ruraux pauvres.
15. **En 2021, le FIDA a été reconnu comme l'organisation multilatérale de développement la plus efficace et performante à l'échelle mondiale**¹⁷. L'obtention de cette note a été favorisée par un vaste processus de transformation interne lancé en 2018 visant à améliorer la conception et l'exécution des programmes, à consolider la viabilité financière et à garantir des résultats de qualité. Ces dernières années, le FIDA a également reçu une évaluation très positive du Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales (MOPAN) et une fois de plus a été le seul organisme des Nations Unies à avoir fait l'objet d'une évaluation complète à l'aune des piliers de l'Union européenne.
16. **Tirant parti de l'avantage comparatif du Fonds, FIDA13 offre aux États membres la possibilité d'accroître les investissements remédiant aux causes profondes de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire.** Grâce aux mesures importantes qui ont été prises au cours de FIDA12 pour développer la capacité opérationnelle et financière du Fonds, le FIDA est particulièrement bien placé pour soutenir les nouveaux efforts tournés vers l'objectif de développement durable n° 2, contribuer à la lutte contre les changements climatiques et transformer les systèmes alimentaires dans le but de produire davantage d'aliments nutritifs localement et d'améliorer la façon dont ils sont produits.

IV. Priorités pour FIDA13

17. **La priorité absolue proposée pour FIDA13 est la création de systèmes alimentaires locaux durables, inclusifs et résilients et la transformation des moyens d'existence des populations rurales.** Pour y parvenir, une approche détaillée, tenant compte de l'avantage comparatif du FIDA et de la demande des pays emprunteurs, est présentée ci-après. Cette approche repose sur les enseignements tirés de récentes évaluations de l'impact et du savoir-faire du FIDA en matière de production agricole et de filières inclusives.

¹⁶ FIDA. « Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement, 2022 » (EC 2022/118/W.P.4).

¹⁷ Centre pour le développement mondial. « Rapport sur la qualité de l'aide publique au développement », 2021.

18. **Dans le cadre de FIDA13, trois domaines prioritaires sont proposés:**
i) la lutte contre les facteurs et les effets des situations de fragilité;
ii) le financement de l'action pour le climat et la biodiversité;
iii) la collaboration avec le secteur privé. Ces domaines bénéficient du rôle joué par le FIDA en tant qu'assembleur de financements, présenté de façon plus détaillée ci-après. Dans tous les domaines prioritaires de FIDA13, le Fonds mettra l'accent sur les questions relatives au genre, à la jeunesse, à l'inclusion sociale et à la nutrition.

Production agricole et filières inclusives

19. **Les investissements du FIDA se concentrent sur l'amélioration de la productivité d'une agriculture climato-compatible et l'intégration des petits producteurs dans les filières commerciales, créant et pérennisant ainsi des marchés locaux.** En réponse à la crise alimentaire qui sévit actuellement dans le monde, FIDA13 concentrera son action sur les domaines qui sont au cœur de l'avantage comparatif du FIDA: l'amélioration des revenus, de la production locale, des marchés et de la résilience.
20. **L'amélioration de la productivité agricole** nécessite des interventions qui améliorent la disponibilité et la qualité des intrants (semences, engrais...), l'accès à la technologie (par le biais, notamment, de solutions informatiques au service du développement) et le renforcement des capacités. Les investissements du FIDA dans le renforcement des capacités et les savoirs visent à faire progresser l'adoption de pratiques de production agricole agroécologiques ou d'autres pratiques durables et climato-compatibles, à promouvoir l'implication des organisations de producteurs dans les filières et à favoriser la mise en place de contextes porteurs.
21. Le renforcement de la production nécessite aussi l'amélioration des infrastructures rurales inadéquates. En coordination avec les IFI et d'autres partenaires, le FIDA investit dans le **dernier kilomètre des infrastructures rurales** en ciblant tout particulièrement l'irrigation et la gestion de l'eau, les routes tertiaires, les installations de stockage, les dispositifs d'énergie renouvelable à petite échelle et la connectivité numérique. Ces investissements bénéficient directement aux groupes cibles du FIDA en améliorant la production et l'accès aux marchés tout en réduisant les pertes après récolte et les frais de transport. Ils améliorent ainsi les revenus des producteurs ruraux pauvres et renforcent leur compétitivité.
22. L'élargissement de l'accès des populations et des entreprises rurales à des **services financiers ruraux inclusifs** restera par ailleurs un élément essentiel de l'activité du FIDA. C'est un aspect important pour le développement des filières agricoles, mais aussi plus généralement pour l'économie rurale non agricole et pour le renforcement de la capacité des ménages ruraux à faire face aux chocs. L'évaluation de l'impact dans le cadre de FIDA11 a montré que l'accès aux services financiers, notamment l'assurance, l'épargne et le crédit, contribuait à renforcer la résilience. Les nouvelles orientations pourraient être notamment les suivantes:
i) porter une plus grande attention aux services financiers autres que le crédit, comme l'assurance, les garanties et les solutions de financement mixte;
ii) renforcer l'appui aux services financiers numériques, notamment ceux ciblant les femmes et les jeunes; iii) les services de gestion des risques d'origine climatique, comme l'assurance indicielle climatique; iv) intensifier les efforts pour trouver des solutions novatrices relatives aux flux issus des envois de fonds et des investissements de la diaspora et pour catalyser les financements privés et les financements des banques publiques de développement.

Remédier aux facteurs et aux effets de la fragilité

23. **Durant FIDA13, le Fonds continuera d'accroître l'attention qu'il porte aux facteurs et aux conséquences des situations de fragilité.** Les pays en situation de fragilité¹⁸ comptent de plus en plus de personnes vivant dans l'extrême pauvreté et sont très vulnérables aux chocs de toutes sortes – notamment les chocs économiques, les chocs climatiques et les conflits. Selon les projections, d'ici à 2030, 86% des habitants extrêmement pauvres de la planète devraient vivre dans des contextes fragiles. Par conséquent, au cours de FIDA13, le Fonds ne pourra pas atteindre les laissés pour compte dont la situation s'est encore dégradée s'il n'intervient pas activement et durablement dans les contextes fragiles. Une composante essentielle de cette démarche reposera sur les enseignements tirés du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres et de l'Initiative de riposte à la crise pour renforcer la réponse apportée par le Fonds face aux conséquences de chocs à court terme, y compris par la conception de programmes.
24. Dans les situations de fragilité, l'intervention du FIDA s'appuiera sur son avantage comparatif dans le cadre de sa collaboration étroite avec ses partenaires, pour compléter leurs mesures de secours par des mesures axées sur **la reprise, la reconstruction et la résilience**. Les investissements au titre de FIDA13 s'attaqueront à un certain nombre de facteurs et de conséquences de la fragilité, propres au contexte, grâce aux mesures suivantes: i) renforcement de la résilience de la production agricole et développement des marchés et des moyens d'existence des populations rurales; ii) accélération de l'adaptation aux changements climatiques et renforcement de la gouvernance des ressources naturelles; iii) promotion de l'inclusion des femmes et des jeunes et autonomisation des communautés rurales marginalisées ou touchées par des conflits. FIDA13 cherchera à maximiser le montant des ressources disponibles pour investir dans les pays en situation de fragilité, notamment en mobilisant des ressources supplémentaires et des cofinancements pour compléter les ressources propres du FIDA.

Financement de l'action pour le climat et la biodiversité

25. **Le FIDA joue un rôle de premier plan dans l'accélération de l'adaptation de la petite agriculture aux changements climatiques. Durant la période couverte par FIDA13, des outils améliorés seront proposés pour renforcer ce rôle.** Le rôle essentiel que le FIDA joue dans ce domaine s'appuie sur les bons résultats obtenus dans le cadre du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP) et du Programme élargi d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP+) en matière d'acheminement des financements climatiques vers les petits producteurs. Le FIDA participe très activement à des actions conjointes comme l'initiative Grande Muraille verte et a considérablement accru le niveau des financements climatiques fournis au moyen de son programme de prêts et dons et de son programme de travail global ces dernières années. Le FIDA est en outre un partenaire de plus en plus important pour les fonds mondiaux pour l'action climatique et l'environnement, car son action permet de faire en sorte que leurs financements atteignent les petits producteurs et les zones rurales, et il aura un rôle à jouer dans la mise en œuvre de l'accord de Kunming-Montréal sur la biodiversité, récemment signé¹⁹.
26. **Tous les investissements financés par le FIDA sont désormais à l'épreuve des aléas climatiques.** Le FIDA aide déjà les communautés rurales et les petits producteurs à s'adapter aux défis posés par les changements climatiques, notamment dans les situations de fragilité ou de conflit. Tous les projets sont

¹⁸ La classification du FIDA relative aux situations de fragilité continuera de s'appuyer sur la liste des pays en situation de fragilité ou de conflit publiée chaque année par le [Groupe de la Banque mondiale](#).

¹⁹ L'une des cibles de l'accord de Kunming-Montréal sur la biodiversité consiste à mobiliser au moins 200 milliards d'USD par an d'ici à 2030.

conçus pour tenir compte des enjeux climatiques et plus de 90% des nouveaux projets comportent des activités destinées spécifiquement à renforcer les capacités d'adaptation. En outre, 40% des financements au titre du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) et du Mécanisme d'accès aux ressources empruntées (MARE) ainsi que l'intégralité des financements de l'ASAP+ peuvent être qualifiés de financements climatiques conformément à la méthodologie des banques multilatérales de développement. La biodiversité est aussi intégrée à l'approche du FIDA relative au climat et à l'environnement. FIDA13 offre aux États membres une solution alternative pour progresser vers leurs objectifs en matière de biodiversité et pour orienter les financements en faveur de la biodiversité vers des systèmes alimentaires et des moyens d'existence durables pour les populations rurales.

27. **FIDA13 représente l'occasion pour le FIDA d'accroître considérablement son rôle d'assembleur de financements à l'appui du climat et de la biodiversité.** À cette fin, le FIDA cherche des solutions pour renforcer davantage l'intégration des financements de l'action pour le climat et la biodiversité dans son programme de prêts et dons et son programme de travail global. Dans le cadre de FIDA13, une proposition sera faite pour simplifier la structure des financements climatiques du Fonds en introduisant des dispositions permettant de mobiliser davantage de financements climatiques par le biais des ressources de base en amont, au début de chaque cycle de reconstitution des ressources, afin de permettre la parfaite concordance des calendriers relatifs à la conception des projets financés au titre du SAFP ou du MARE.
28. Cela réduirait les coûts de transaction pour le FIDA et pour les bénéficiaires et permettrait une meilleure intégration de la conception et de la réalisation des projets et les effets directs des projets s'en trouveraient améliorés. Il est possible d'y parvenir par le biais de modalités relatives aux **contributions de base supplémentaires destinées aux financements climatiques** (encadré 3). Chaque approche améliorée serait associée à une intensification des efforts visant à diriger des innovations stratégiques, techniques ou financières pour remédier au déficit important de financements climatiques atteignant les petits producteurs. Pour ce faire, on pourrait rassembler davantage de ressources non remboursables destinées à l'assistance technique, concevoir des projets pouvant bénéficier de concours financiers pour attirer des co-investissements ou structurer des financements mixtes associés à d'autres instruments financiers.

Participation du secteur privé

29. **Dans le cadre de FIDA13, une intensification de la collaboration avec le secteur privé sera proposée afin de tirer parti des capacités croissantes du FIDA en la matière.** L'une des principales conclusions des activités d'évaluation de l'impact de FIDA11 a été que les avantages liés à l'augmentation de la production et de la productivité débouchent sur une amélioration des revenus et des moyens d'existence lorsque des chaînes de valeur efficaces relient les bénéficiaires aux marchés. Le secteur privé peut contribuer à la progression des investissements dans les filières de l'alimentation et de l'agriculture dans les pays en développement, et doit donc être une plus grande composante de la solution pour transformer durablement les systèmes alimentaires. Dans le cadre de FIDA13, une collaboration plus approfondie et plus structurée avec le secteur privé, notamment dans le segment intermédiaire²⁰ (le traitement, la transformation et la distribution) sera donc proposée. L'accent sera notamment mis sur les innovations, que ce soit dans la technologie, les processus ou les pratiques.

²⁰FIDA. « [Rapport sur le développement rural – La transformation des systèmes alimentaires au service de la prospérité rurale, 2021](#) ».

30. Les priorités de FIDA13 en matière de mobilisation du secteur privé porteront sur la production durable (notamment la réduction des pertes après récolte), l'accès aux marchés et à la technologie, et l'amélioration de la résilience face aux changements climatiques. Pour ce faire, une approche plus stratégique du développement de la réserve de projets sera mise en place, pour assurer une plus grande synergie avec les projets financés par le SAFP ou le MARE et le développement d'un modèle financier approprié permettant la participation du secteur privé. Les instruments du **Programme de participation du secteur privé au financement (PPSPF)** seront alors de plus en plus mobilisés pour renforcer les liens au sein des filières dans le **cadre des partenariats public-privé-producteur** du FIDA et de son portefeuille consacré au développement des filières. Cet aspect sera essentiel pour accélérer une croissance économique rurale résiliente, inclusive et verte, en s'appuyant sur la technologie et en augmentant l'effet multiplicateur des investissements du FIDA. Il est particulièrement important en ce qui concerne les PFR et les pays en situation de fragilité, où l'appui du FIDA peut tout particulièrement jouer un rôle de catalyseur et où le Fonds peut relever des défis plus larges, tels que la fragilité, le renforcement de la résilience des marchés durant les crises et la réduction des facteurs incitant les personnes à migrer.
- Genre, jeunes et inclusion sociale**
31. **L'autonomisation des femmes et l'égalité femmes-hommes, l'exploitation du potentiel des jeunes ruraux et le renforcement du ciblage et de l'inclusivité sont au cœur de l'identité du FIDA.** Dans leur dernière version, certaines politiques et stratégies ont renforcé le cadre du FIDA en matière d'inclusion sociale et relevé son niveau d'ambition, notamment grâce à l'introduction d'approches propres à transformer la dynamique femmes-hommes²¹. FIDA13 poursuivra cette ambition, en mettant en avant l'approche du FIDA, centrée sur l'être humain, et en ciblant plus largement l'inclusion sociale des peuples autochtones, des personnes handicapées et des autres groupes risquant d'être marginalisés; des approches intersectionnelles seront de plus en plus souvent appliquées à cette fin.
32. La réussite de la **transformation des rapports femmes-hommes** nécessite d'investir, de remettre en cause les normes liées au genre, de renforcer les institutions, de faire entendre la voix des femmes, de persévérer et d'innover sur les plans financier et social. Cela a été confirmé par les évaluations de l'impact de FIDA11, qui ont constaté que pour favoriser une évolution des normes sociales en matière de genre, il faut prendre en compte les multiples dimensions relatives à l'autonomisation des femmes et adopter des approches qui s'appuient sur la société entière. Le FIDA assure l'inclusion et la transformation des rapports femmes-hommes grâce à une stratégie fondée sur les financements à long terme, le pilotage au niveau national et l'utilisation des investissements dans les pays en vue de leur reproduction à plus grande échelle. Il contribue ainsi à garantir la possession d'actifs, l'entrepreneuriat, l'accès aux financements, l'expression des bénéficiaires, la participation et le partage des efforts. FIDA13 inclura une intensification des mesures visant à garantir aux femmes l'égalité d'accès aux actifs productifs, aux services, à l'emploi et aux débouchés commerciaux par le biais de projets d'investissement, d'activités hors prêts dans les pays et d'initiatives spéciales telles que le Mécanisme de transformation de la dynamique femmes-hommes²².
33. Garantir la participation active des **jeunes ruraux** dans le secteur de l'agriculture sera en outre un élément essentiel pour soutenir une croissance économique rurale dynamique à l'avenir. À cette fin, le programme phare du FIDA relatif aux pôles d'entrepreneuriat agricole (*Youth Agribusiness Hubs Programme*) sera transposé à

²¹ Notamment la version révisée de la Politique d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones et la nouvelle Stratégie du FIDA pour l'inclusion du handicap.

²² <https://www.ifad.org/fr/gender-transformative-mechanism>.

plus grande échelle, et le FIDA intensifiera ses efforts pour renforcer les effets sur l'emploi des projets axés sur les jeunes et approfondira son action pour accroître la participation des jeunes aux processus de prise de décision. Le FIDA favorisera l'autonomisation des populations rurales en collaborant activement avec les organisations rurales, notamment celles représentant les agriculteurs, les peuples autochtones et d'autres organisations locales, notamment celles qui représentent les groupes marginalisés. Cet aspect sera essentiel pour garantir des processus de développement inclusifs et pour faire en sorte que **les peuples autochtones, les personnes handicapées et les groupes ruraux marginalisés** puissent participer sur un pied d'égalité.

Nutrition

34. **FIDA13 offrira la possibilité de réaliser des avancées décisives en matière d'amélioration de la nutrition, un thème qui reste essentiel pour le travail du FIDA.** En 2021, 3,1 milliards de personnes ne pouvaient pas se permettre une alimentation saine; beaucoup de ces personnes vivent en milieu rural et bon nombre d'entre elles sont des femmes. En Afrique, on estime que 80% de la population n'aurait pas les moyens de suivre un régime alimentaire sain²³. Les évaluations de l'impact de FIDA11 montrent que l'augmentation de la production et des revenus n'entraîne pas automatiquement une amélioration de la nutrition. Les progrès dans ce domaine prennent du temps, et le FIDA reconnaît qu'il faut fournir des efforts durables pour obtenir l'impact voulu.
35. Durant la période couverte par FIDA13, une plus grande attention sera portée au ciblage pour améliorer la nutrition et promouvoir **la production diversifiée d'aliments locaux, la valorisation et la consommation de ces aliments.** Le ciblage sera fondé sur les vulnérabilités physiologiques à travers les dimensions socioéconomiques et de genre, étant donné que les femmes sont davantage touchées par la malnutrition. Cette approche contribuera à orienter les financements là où les besoins sont les plus criants et là où ils auront le plus d'impact. Le FIDA renforcera aussi la résilience des systèmes de production et des marchés pour rendre les aliments nutritifs plus disponibles, plus accessibles, plus abordables et plus durables. En parallèle de cet accent mis sur le développement des marchés, des approches novatrices seront mises en place en matière d'éducation des consommateurs et de changement de comportement, pour stimuler la demande des consommateurs pour des aliments sains. Ces mesures, associées à une augmentation des investissements du secteur privé dans les filières alimentaires à dimension nutritionnelle et à un renforcement des partenariats entre les acteurs concernés du secteur public et du secteur privé, garantiront un meilleur soutien aux groupes cibles et contribueront à améliorer les effets directs en matière de santé et de bien-être.

V. Piliers opérationnels du FIDA

36. Les priorités du Fonds pendant la période couverte par FIDA13 reposeront sur trois piliers opérationnels: les programmes de pays porteurs de transformation, l'architecture financière du Fonds et son rôle d'assembleur de financements pour le développement, et la poursuite de la consolidation des réformes institutionnelles. Ces priorités sont conformes aux piliers opérationnels de FIDA12.

A. Des programmes de pays porteurs de transformation au service de l'autonomisation des populations rurales

37. **Des programmes de pays porteurs de transformation, adaptés au contexte national, seront l'élément central du modèle opérationnel du FIDA.** Les programmes de pays porteurs de transformation intègrent l'ensemble des opérations financières et non financières du FIDA au niveau du pays en s'appuyant sur les programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) et les notes de

²³ L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022.

stratégie de pays pour planifier, gérer et assurer le suivi des opérations. Dans le cadre de FIDA13, le rôle des programmes de pays consistera de plus en plus à servir de plateforme pour permettre au Fonds de jouer son rôle d'assembleur de financements. Ils témoigneront par ailleurs de l'approfondissement de la collaboration et de la coordination du FIDA avec les équipes de pays des Nations Unies et en particulier avec les autres organismes ayant leur siège à Rome, les IFI et d'autres partenaires de développement.

38. **Les programmes de pays sont ancrés dans les visions stratégiques nationales des emprunteurs, les trajectoires de transformation des systèmes alimentaires nationaux et les stratégies sectorielles pertinentes, y compris celles en lien avec les contributions déterminées au niveau national.** L'approche programmatique fait en sorte que les financements souverains et non souverains du FIDA et les activités hors prêts se renforcent mutuellement et soutiennent l'impact du Fonds grâce à des changements en profondeur. Conformément à la Stratégie de coopération Sud-Sud et triangulaire du FIDA 2022-2027, le Fonds continuera de s'appuyer sur la coopération Sud-Sud et triangulaire, en tant que partie intégrante de ses programmes de pays. Durant FIDA13, la direction continuera aussi de consolider les programmes de pays en projets de plus grande dimension, à plus fort impact, s'il y a lieu, et de mettre l'accent sur des approches progressives, qui consistent, pour les nouveaux projets, à s'appuyer sur les réussites des phases précédentes et à les reproduire à plus grande échelle. En évitant la fragmentation et en privilégiant des approches programmatiques et progressives pour les projets, il sera plus facile de renforcer l'attention portée aux facteurs de changements porteurs de transformation.
39. **La souplesse opérationnelle, au sein des programmes de pays porteurs de transformation, sera essentielle pour aider les ruraux pauvres à faire face aux conséquences de chocs inattendus.** Dans les situations de fragilité ou de conflit, les programmes de pays porteurs de transformation suivront une approche différenciée, tenant compte de la situation de conflit, pour renforcer le lien entre aide humanitaire, développement et paix. Si les COSOP et les notes de stratégie de pays font en sorte que les programmes de pays se concentrent sur des objectifs stratégiques convenus d'avance, ils s'adapteront aussi à l'évolution des opportunités et des risques aux niveaux national, régional et mondial, ainsi qu'aux chocs imprévus. À un moment où les pays ont le plus besoin de l'appui du FIDA et où les risques qui pèsent sur les progrès durement acquis en matière de développement sont les plus grands, les coûts liés à une interruption puis à une reprise des interventions sont particulièrement élevés. Pour éviter ces coûts, il faudra faire en sorte que les investissements du FIDA soient plus flexibles, en incluant, par exemple, une composante relative à la réduction des risques de catastrophe et de crise, le cas échéant. Fort de l'expérience acquise dans le cadre du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres et de l'Initiative de riposte à la crise, le Fonds collaborera étroitement avec les acteurs de l'aide humanitaire et d'autres partenaires pour répondre aux situations de crise, en complétant les mesures d'aide humanitaire par son expertise en matière de renforcement de la résilience.

Encadré 2.

Renforcement de l'appui aux pays à faible revenu durant FIDA13

FIDA13 doit permettre d'investir davantage dans les systèmes alimentaires des pays à faible revenu pour stimuler une production agricole locale résiliente face aux changements climatiques. Les pays à faible revenu sont confrontés à des niveaux élevés de pauvreté, de fragilité et de vulnérabilité aux changements climatiques, et ils subissent de plein fouet les crises actuelles. Bon nombre de ces pays sont en proie à une augmentation de l'endettement et font face à des prix élevés pour les importations d'aliments, de combustibles et d'engrais, qui entraînent un accroissement de l'insécurité alimentaire et du risque de troubles sociaux*.

La direction du FIDA étudie les possibilités d'accroître le soutien financier aux pays à faible revenu durant FIDA13. Les pays à faible revenu représentent plus de 40% des allocations au titre du SAFF de FIDA12 et bénéficient d'allocations SAFF par habitant plus élevées que les pays des autres catégories de revenu. Les premières évaluations montrent que les possibilités d'augmentation des financements au titre du SAFF durant FIDA13 dépendront dans une large mesure de l'augmentation des contributions de base à la reconstitution des ressources afin de renforcer les capacités en matière de financements concessionnels, en particulier s'agissant des dons au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD). Ces financements peuvent être complétés par d'autres efforts stratégiques de mobilisation des ressources, notamment des contributions supplémentaires pour le climat (encadré 3), des financements du Mécanisme d'accès aux ressources empruntées (MARE) destinés aux pays à faible revenu solvables (10 pays à faible revenu devraient participer au MARE durant FIDA12) et la poursuite des efforts visant à obtenir des financements supplémentaires sous forme de dons et des cofinancements internationaux.

Outre la question du financement, le principal objectif du programme de décentralisation du FIDA a été de renforcer la présence du Fonds dans les pays à faible revenu, en particulier ceux en situation de fragilité. Le FIDA continue d'accroître sa présence et ses effectifs dans les pays à faible revenu: avant la fin de FIDA12, il y aura davantage de bureaux de pays du FIDA dans les pays à faible revenu que dans toutes les autres catégories de pays – 22 au total d'ici à la fin de FIDA12, contre 20 dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, 8 dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et 1 dans un pays à revenu élevé – et une augmentation de 70% est prévue pour l'ensemble des effectifs dans les pays à faible revenu, de même qu'un doublement du personnel international est prévu dans les pays à faible revenu, par rapport à FIDA10. Cela devrait renforcer l'efficacité des investissements du FIDA, permettre une mise en œuvre rapide et la fourniture d'un appui stratégique aux pouvoirs publics et faciliter la mobilisation des ressources.

* Fonds monétaire international. *Macroeconomic Developments and Prospects in Low-Income Countries*, décembre 2022.

40. **La participation à l'élaboration des politiques au niveau national continuera d'occuper une place importante dans les programmes de pays porteurs de transformation du FIDA.** S'appuyant sur les engagements pris au titre de FIDA12, le Fonds renforcera la participation et l'appui à l'élaboration des politiques. Une participation multipartite et une approche ascendante contribueront à garantir la durabilité des politiques rurales et leur appropriation par le pays. La collaboration sera renforcée en matière de concertation sur les politiques ayant trait aux changements climatiques et aux questions indissociables de la sécurité alimentaire et de l'agriculture, y compris en ce qui concerne les plans d'adaptation nationaux, les contributions déterminées au niveau national et les trajectoires de transformation des systèmes alimentaires. Dans le cadre de cette activité, le FIDA s'attachera à fournir une aide sous forme d'analyses et de conseils fondée sur les savoirs, les contextes et les systèmes de données locaux et nationaux. Cela aidera en outre les pays à effectuer leur transition vers des systèmes alimentaires durables.
41. **Le FIDA continuera de consacrer des efforts à la participation à l'élaboration des politiques régionales, notamment en établissant et en développant des partenariats stratégiques régionaux et mondiaux.** Le FIDA collaborera avec les parties prenantes concernées – gouvernements nationaux et infranationaux, organisations paysannes, société civile, secteur privé et autres partenaires de développement – afin d'améliorer les cadres politiques ou de renforcer leur mise en œuvre et leur dotation en ressources. Compte tenu du rôle essentiel de levier de changement que jouent les politiques publiques, le FIDA intensifiera également sa participation aux concertations sur les politiques qui peuvent potentiellement apporter des changements en faveur d'un développement à faibles émissions et résilient face aux changements climatiques dans les économies rurales.

42. **FIDA13 portera une attention renforcée à l'innovation (y compris à l'innovation technologique) et à l'apprentissage en temps réel, fondé sur les données, ainsi qu'à la reproduction à plus grande échelle au sein des programmes de pays.** Des mesures seront prises à plusieurs niveaux: au niveau national, en apportant un soutien à l'utilisation des données dans le cadre de la conception de politiques et de programmes; au niveau des projets, en améliorant le suivi-évaluation, les systèmes de données et de savoirs pour les enseignements tirés en temps réel; et au niveau institutionnel, en renforçant encore davantage la rigueur des évaluations de l'impact et en faisant un meilleur usage des activités de recherche et d'innovation dans les programmes de pays. Le FIDA continuera en outre de réfléchir à l'intégration d'approches axées sur les sciences comportementales dans son travail, aux côtés d'autres éléments des « cinq axes de changement » répertoriés dans le programme commun du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies²⁴.

B. Mobiliser des financements pour le développement

43. **Le cadre financier pour FIDA13 mobilisera des ressources publiques et privées supplémentaires, destinées en particulier aux pays les plus pauvres en situation de surendettement, au moyen d'un programme de prêts et dons intégré.** Les contributions de base sont le socle du financement du FIDA et une condition indispensable à la mobilisation de ressources supplémentaires au travers d'emprunts ou de cofinancements. Dans le cadre de FIDA13, la direction propose que les financements de base soient les suivants: i) des contributions de base à la reconstitution des ressources; ii) des prêts concessionnels de partenaires; iii) des contributions supplémentaires pour le climat. La proposition d'introduire les contributions supplémentaires pour le climat en tant que nouveau mécanisme de financement de base s'appuie sur les enseignements tirés depuis FIDA9 au titre de l'ASAP et des contributions complémentaires non affectées (encadré 3). Les sources de financement complétant ces ressources de base pour élargir le programme de prêts et dons du FIDA sont les suivantes: a) des emprunts supplémentaires (autres que les prêts concessionnels de partenaires); b) des ressources supplémentaires, notamment pour les pays aux capacités d'emprunt limitées, incluant de nombreux pays à faible revenu et pays en situation de fragilité ou de conflit; c) des instruments financiers novateurs; d) des cofinancements nationaux et internationaux. Cet accent mis sur un programme de prêts et dons intégré, intégrant différentes sources de financement, maximise les avantages de l'architecture financière hybride du FIDA et les récentes réformes financières en vue d'un impact accru.
44. **La capacité du FIDA à renforcer son appui aux pays où les besoins sont les plus criants repose sur les financements de base.** Dans un contexte d'endettement élevé et en progression, les contributions de base à la reconstitution des ressources restent la pierre angulaire de l'architecture financière du FIDA pour aider les pays les plus pauvres dans le respect de leurs capacités d'endettement. Les prêts concessionnels de partenaires ont un rôle essentiel à jouer en maximisant les ressources financières concessionnelles destinées aux pays à faible revenu et aux pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, tout comme le feront les contributions supplémentaires pour le climat si elles sont introduites. Le FIDA continuera d'apporter un degré de concessionnalité important (élément de libéralité) avec ses financements de base, ainsi qu'une enveloppe dédiée au Cadre

²⁴ Les cinq axes de changement répertoriés dans le programme commun du Secrétaire général sont les suivants: i) données, analyse et communication; ii) innovation et transformation numérique; iii) prospective stratégique; iv) sciences comportementales; v) souci de la performance et du résultat. Le renforcement des capacités des organismes des Nations Unies dans ces domaines les aidera à relever des défis complexes et interconnectés et à élaborer des solutions à l'échelle du système.

pour la soutenabilité de la dette. La capacité d'engagement du Fonds sera guidée par le niveau minimum soutenable de reconstitution des ressources²⁵.

Encadré 3.

Les contributions supplémentaires pour le climat proposées dans le cadre de FIDA13

Compte tenu de l'importance cruciale du climat dans les travaux du FIDA, aussi bien à l'heure actuelle que dans un avenir proche, il est nécessaire d'adopter une approche durable de l'intégration des financements climatiques dans le modèle opérationnel et l'architecture financière du FIDA. S'appuyant sur les enseignements tirés de l'expérience du Fonds dans le cadre de l'ASAP et s'agissant des contributions complémentaires non affectées, la direction propose que, pour FIDA13, on envisage de créer une nouvelle catégorie de contributions, les « contributions supplémentaires pour le climat ». Ces contributions supplémentaires pourraient être:

1. **Reçues** des États membres en tant que contributions supplémentaires par rapport aux ressources de base du FIDA.
2. **Allouées** initialement en tant que financement climatique supplémentaire destiné à des pays pouvant bénéficier du SAFR, ou pour un sous-ensemble de pays particulièrement vulnérables aux changements climatiques, et totalement intégrées dès la conception. Les allocations pourraient être attribuées à l'aide de la formule du SAFR, mais se distingueraient des allocations ordinaires au titre du SAFR.
3. **Fournies** aux conditions de financement normales des pays admissibles, y compris sous forme de dons aux pays admis à bénéficier du CSD, ce qui devrait avoir pour effet d'accroître les financements disponibles pour les pays surendettés. À terme, les éventuels remboursements seraient intégrés aux ressources de base du FIDA.
4. **Utilisées** de telle sorte qu'elles puissent être considérées comme des financements climatiques à 100% (les contributions de base ordinaires pourraient continuer d'être considérées comme des financements climatiques à 40%, à supposer que cet objectif soit maintenu pour les financements au titre du SAFR et du MARE).
5. **Éligibles** à l'attribution de droits de vote pour les contributeurs à condition qu'elles s'ajoutent aux contributions de base, et qu'elles n'aient pas d'autre affectation.

Si la catégorie des contributions supplémentaires pour le climat est créée, celles-ci pourraient devenir le moyen privilégié pour accepter les contributions des États membres du FIDA destinées aux financements climatiques à 100% à compter de FIDA13. L'ASAP+ pourrait continuer de servir de guichet du Fonds fiduciaire du Programme pour la résilience du monde rural pour l'acceptation des ressources supplémentaires pour le climat ayant une affectation particulière, notamment celles de partenaires du FIDA qui ne sont pas des États membres, lesquels ne pourraient pas contribuer à la reconstitution des ressources du FIDA.

Les États membres sont encouragés à formuler des commentaires sur cette proposition, afin de permettre l'élaboration d'une proposition plus détaillée pour examen en juin 2023.

<i>Avantages pour les bénéficiaires</i>	<i>Avantages pour les contributeurs</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité accrue de financements climatiques pour les pays les plus vulnérables aux aléas climatiques - Ces financements seraient programmés et fournis en même temps que les financements au titre du SAFR et du MARE pour plus d'efficacité et des coûts de transaction réduits. 	<ul style="list-style-type: none"> - Un mécanisme supplémentaire permettant d'acheminer des financements climatiques à 100% afin d'appuyer directement la petite agriculture en tant que moyen de traiter la problématique climat-agriculture-sécurité alimentaire - Éligibilité possible aux droits de vote

45. **L'augmentation des contributions à la reconstitution des ressources permettra au Fonds d'obtenir un effet multiplicateur par ses ressources empruntées, grâce à sa solide note de crédit (AA+).** Tirer le maximum du modèle financier hybride du FIDA et des récentes réformes financières est conforme aux appels mondiaux en faveur d'une utilisation plus efficace du bilan des IFI²⁶. La direction étudie les options possibles en vue d'un renforcement des possibilités de financement du FIDA pour le reste de FIDA12 et pour définir le cadre des scénarios financiers pour FIDA13, y compris les contributions supplémentaires

²⁵ La capacité d'engagement du Fonds continuera d'être guidée par le niveau minimum soutenable de reconstitution des ressources, sa capacité d'octroi de dons, tout en tenant compte de la compensation au titre d'opérations antérieures du CSD, de la compensation d'opérations futures au titre des pays pauvres très endettés et d'un volant de réserve pour faire face à une dégradation supplémentaire de la situation des pays surendettés ou à des événements analogues au cours du cycle de reconstitution des ressources.

²⁶ Le G20 a invité les banques multilatérales de développement à renforcer leur financement du développement pour appuyer la reprise économique et leur a demandé instamment de continuer à débattre des possibilités de mise en œuvre des recommandations de l'examen indépendant du G20 relatif aux cadres d'adéquation des fonds propres des banques multilatérales de développement, des avancées en la matière étant attendues en 2023. La direction du FIDA suit de près ce débat et ses implications possibles pour le FIDA.

pour l'action en faveur du climat. La stratégie d'emprunt s'appuiera sur une approche prudente et progressive en matière d'endettement et sur les enseignements tirés à ce jour. Le FIDA a acquis une expérience solide en tant qu'émetteur en 2022, et ses capacités matures de gestion financière et de gestion des risques ont été réévaluées par les deux agences de notation, qui ont confirmé sa note AA+ en 2022.

46. **Le Cadre d'emprunt intégré et les politiques d'adéquation des fonds propres et de liquidité continueront de guider l'activité d'emprunt du FIDA.** Sur la base d'importants enseignements tirés en 2022, des modifications du Cadre d'emprunt intégré sont en cours de préparation en vue d'être présentées au Conseil d'administration en mai 2023. Dans ce contexte, et mû par l'objectif final de proposer des conditions de financement attractives aux pays à faible revenu et à revenu intermédiaire solvables, le FIDA continuera d'évaluer son degré de préparation à l'emprunt sur les marchés et à communiquer des rapports au Conseil d'administration durant FIDA12, conformément à la résolution 223/XLIV du Conseil des gouverneurs relative aux modifications à apporter aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA, qui dispose que tout lancement par le FIDA d'une activité d'emprunt sur les marchés doit d'abord être examiné et entériné par le Conseil d'administration et, en définitive, approuvé par le Conseil des gouverneurs.
47. **FIDA13 étudiera en outre de nouvelles solutions de financement innovantes pour répondre aux défis mondiaux actuels en matière de développement.** Il pourrait s'agir d'une combinaison associant une augmentation des contributions à la reconstitution des ressources à des structures financières déjà testées dans d'autres IFI ou banques multilatérales de développement, et d'une collaboration du FIDA avec les banques publiques de développement. Cette dernière a inclus l'hébergement par le FIDA du secrétariat des banques publiques de développement vouées à l'agriculture et le rôle moteur qu'il a joué dans la mise en place de la Plateforme des banques publiques de développement pour des systèmes alimentaires verts et inclusifs. S'inspirant de l'expérience de plusieurs banques multilatérales de développement, la direction se penche sur d'autres nouvelles approches innovantes en matière de mobilisation de financements, qui consistent par exemple à se servir de l'effet de levier en réallouant des droits de tirage spéciaux, ou à obtenir des ressources auprès de bailleurs de fonds non traditionnels pour réduire les risques liés aux opérations du FIDA et accroître la concessionnalité de ces dernières. La direction étudie aussi la possibilité de mettre en place un mécanisme de garantie dans le cadre de son portefeuille souverain, qui libérerait davantage de fonds propres utilisables.
48. **L'accélération de l'adaptation aux changements climatiques nécessite un niveau d'ambition bien plus élevé en ce qui concerne la mobilisation de financements pour l'adaptation aux changements climatiques et la biodiversité.** FIDA13 cherchera à développer considérablement le rôle joué par le FIDA comme assembleur de financements à l'appui du climat et de la biodiversité. À cette fin, le FIDA cherche des solutions pour renforcer l'intégration des financements climatiques dans son programme de prêts et dons et dans son programme de travail global, en tenant compte à la fois de la disponibilité des financements et de la demande des pays. La direction envisage de proposer la création de contributions supplémentaires pour le climat (encadré 3), qui permettraient en outre d'accroître le niveau des financements concessionnels et des dons destinés aux pays les plus pauvres.
49. **FIDA13 aura aussi pour ambition d'élargir le Programme de participation du secteur privé au financement (PPSPF) et d'approfondir l'intégration des financements du secteur privé dans le modèle opérationnel du FIDA.** Le PPSPF nécessite des financements plus importants et plus prévisibles pour reproduire ses avantages à plus grande échelle. Un PPSPF plus solide offrira au

FIDA une plateforme lui permettant de piloter activement et de reproduire à plus grande échelle des solutions financières innovantes, des instruments et des structures présentant un potentiel élevé en matière de mobilisation de capitaux privés pour le secteur de la petite agriculture à l'appui de la transformation inclusive des systèmes alimentaires. Les options permettant de renforcer les financements du PPSPF au cours de FIDA13 et au-delà sont en cours d'analyse et seront évaluées, compte tenu également de la viabilité financière du FIDA. Ces options pourraient potentiellement inclure l'utilisation combinée de fonds propres du FIDA avec différentes formes de financements supplémentaires (cofinancements programmatiques, capitaux remboursables, garanties et dons à des fins spéciales). Toutes ces approches seraient accompagnées de la mise en œuvre de dispositions et de garanties institutionnelles et juridiques appropriées. En juin, la direction présentera des propositions relatives au PPSPF dans le document consacré au modèle opérationnel et au cadre de financement de FIDA13.

50. **FIDA13 permettra d'appliquer une approche stratégique à la mobilisation de ressources supplémentaires destinées aux programmes de pays porteurs de transformation.** L'augmentation des ressources supplémentaires fournies par les États membres et les partenaires non étatiques met en lumière les atouts du FIDA en ce qui concerne les partenariats, l'efficacité, l'exécution et l'impact²⁷. Ces dernières années, le FIDA a fait face à cette problématique en renforçant sa gestion de ce type de ressources, notamment grâce à sa stratégie relative à la mobilisation de ressources supplémentaires, et a simplifié et amélioré ses procédures opérationnelles internes. Durant FIDA13, le Fonds continuera de renforcer sa capacité à maximiser l'impact de ces ressources. Une attention particulière sera portée à la mobilisation de ressources destinées aux pays à faible revenu ainsi qu'aux pays en situation de fragilité ou de conflit et aux pays en situation de surendettement, afin d'accroître le montant global de l'appui financier du FIDA à ces pays. À cet égard, la direction cherchera à utiliser des éléments de l'approche « Umbrella 2.0 » mise en place pour les fonds fiduciaires de la Banque mondiale²⁸.
51. **Le FIDA continuera de diriger en priorité les ressources de base vers les pays les plus pauvres tout en restant attaché à son mandat universel.** FIDA13 maintiendra l'engagement de consacrer la totalité des ressources de base aux pays à faible revenu et aux pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, avec une enveloppe dédiée aux dons au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette, et il veillera à ce que les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure aient accès à 11 à 20% du programme de prêts et dons du FIDA sous forme de ressources empruntées. Cette approche maximisera la part des ressources concessionnelles destinées aux pays à faible revenu et aux pays surendettés, à l'Afrique et à l'Afrique subsaharienne, ainsi qu'aux pays en situation de fragilité. La Politique du FIDA en matière de reclassement sera appliquée dans le cadre des prochaines actualisations de COSOP pour les pays concernés. Les principes de sélection des pays fondés sur l'orientation stratégique, la capacité d'absorption et l'appropriation continueront de s'appliquer pendant FIDA13, de même qu'une limite du nombre total de pays pouvant bénéficier d'un financement du FIDA au cours du cycle.

²⁷ La mobilisation annuelle de ressources supplémentaires a atteint un niveau record de 420 millions d'USD en 2021, alors qu'elle s'établissait à moins de 100 millions d'USD par an jusqu'en 2017 et se situait entre 150 millions d'USD et 160 millions d'USD par an sur la période 2018-2020 (EB 2022/136/INF.5). Le montant total final pour 2022 devrait s'établir à environ 300 millions d'USD.

²⁸ <https://www.worldbank.org/en/programs/trust-funds-and-programs/umbrella-2-programs>.

C. Cadre institutionnel

52. **Durant FIDA13, la consolidation des réformes institutionnelles garantira un renforcement durable des capacités du FIDA.** Ces derniers temps, le FIDA a considérablement amélioré ses capacités organisationnelles et opérationnelles ainsi que sa gestion des risques. Il restera attaché à l'amélioration continue de ces aspects tout en veillant à l'application de la souplesse requise et en échelonnant les éventuelles mesures futures. À cette fin, par exemple, il mettra en œuvre les initiatives en cours (notamment la décentralisation 2.0, les réformes en matière de ressources humaines, la transformation numérique²⁹ et les programmes de perfectionnement et de requalification lancés dans le sillage du Plan de gestion des personnes, des processus et des technologies), tout en intégrant les enseignements tirés de l'expérience, en suivant le contexte externe et en évaluant les besoins institutionnels, opérationnels et financiers relatifs aux nouveaux engagements. La décentralisation restera une priorité essentielle durant FIDA13, pour rapprocher le FIDA des populations bénéficiaires, renforcer la performance du portefeuille et permettre au personnel du Fonds d'apprendre, de s'adapter, d'anticiper et de tirer parti de solutions locales adaptées et fondées sur des données probantes, en vue d'obtenir des résultats de développement porteurs de transformation³⁰. La mise en œuvre de la décentralisation 2.0 sera ajustée en fonction de l'expérience acquise jusqu'à présent et des avis formulés dans une évaluation en cours menée par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA. Il conviendra également de prêter attention aux capacités requises au titre de l'évolution du rôle assumé par le FIDA en tant qu'assembleur de financements.
53. **La hiérarchisation des activités se concentrera sur l'optimisation de l'utilisation des ressources du Fonds pour atteindre des résultats ambitieux.** La direction reconnaît qu'il existe des défis à relever concernant la charge de travail et les capacités du personnel et elle porte une grande attention à la réduction du taux de vacance de poste, au renforcement de la hiérarchisation des activités et à la mise en place d'une culture organisationnelle porteuse. Il sera essentiel dans cette optique de mettre en phase les objectifs de développement définis pour la période de reconstitution des ressources, les cycles de planification et le budget ordinaire du Fonds. Les enseignements tirés de l'expérience, les indicateurs de mesure de la performance et les ratios d'efficacité du Cadre de gestion des résultats devront continuer d'éclairer la planification institutionnelle et la gestion du budget administratif. Il importe en outre de distinguer les coûts de programmation des autres dépenses du Fonds dans le cadre du processus actuel de budgétisation intelligente, qui est appliqué pour la première fois dans le cadre du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2023³¹. FIDA13 favorisera un alignement plus étroit de l'élaboration de rapports sur les coûts avec celle des autres organismes des Nations Unies et IFI afin de mieux mesurer l'efficacité et les résultats et d'axer sa gestion sur ces deux aspects.
54. **Le FIDA reste par ailleurs attaché à la prévention et à la répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles, à la lutte contre les discours de haine et le racisme, et à l'amélioration de la diversité, de l'équité et de l'inclusion.** Le FIDA continue d'appliquer une politique de tolérance zéro à l'égard du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles, ainsi que son plan d'action en la matière, et de communiquer régulièrement des informations actualisées au Conseil

²⁹ Il s'agit notamment de la mise en place d'une **collaboration numérique renforcée et d'espaces de travail virtuels**, qui permettent à des équipes dispersées de travailler de manière efficace et efficiente dans une organisation décentralisée et qui facilitent l'adoption de conditions de travail souples pour le personnel; de l'**automatisation** des tâches prévisibles et des processus rationalisés, ainsi que du soutien à l'acquisition de **compétences numériques** pour améliorer la productivité et l'autonomie technique du personnel tout en apportant un soutien sous la forme d'investissements numériques, d'une surveillance et d'une gestion des risques adéquats.

³⁰ « Décentralisation du FIDA – analyse à court et moyen terme ». EB-2022-135-R-4-Rev-1.

³¹ EB 2022/137/R.3.

d'administration. La formation obligatoire des membres du personnel du FIDA reste en vigueur, de même que la formation des partenaires d'exécution et la fourniture de conseils aux bénéficiaires de financements du FIDA. La mise en œuvre du plan d'action du FIDA pour la lutte contre les discours de haine et le racisme est en cours, et la direction continuera de fournir des informations actualisées sur la Stratégie pour la diversité, l'équité et l'inclusion, récemment approuvée.

VI. Conclusion

55. **Une situation exceptionnelle nécessite des efforts exceptionnels à l'échelle mondiale.** Il est possible d'inverser la tendance en matière d'insécurité alimentaire et de pauvreté, et l'expérience du FIDA a montré que les investissements dans les systèmes alimentaires et les moyens d'existence des populations rurales étaient le point de départ du changement. Traiter les causes profondes de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté contribue aussi à atténuer les facteurs de fragilité et les pressions migratoires. Dans un contexte d'accroissement du surendettement, il va de soi que l'augmentation des financements destinés aux pays les plus pauvres et l'accélération des interventions en faveur des systèmes alimentaires, du climat et de la transformation rurale nécessiteront un relèvement des ambitions au niveau mondial. Dans le présent document, la direction du FIDA présente un certain nombre de propositions visant à constituer un cadre pour tirer parti efficacement de l'avantage comparatif du FIDA et permettre à celui-ci d'être à la hauteur de l'enjeu.
56. **Les propositions de priorités pour FIDA13 énoncées dans le présent document constituent un cadre complet permettant de répondre aux principales difficultés en matière de développement et de s'appuyer sur l'expertise et les résultats du FIDA.** Les États membres sont invités à fournir des observations sur les domaines prioritaires, les propositions d'outils améliorés et les piliers opérationnels. À partir des observations et des conseils recueillis, la direction du FIDA commencera à élaborer le modèle opérationnel et le cadre financier pour FIDA13 en vue de la deuxième session de la Consultation sur FIDA13, qui doit se dérouler en juin 2023. Le document consacré au modèle opérationnel et au cadre financier comportera des propositions plus détaillées sur bon nombre des éléments décrits dans le présent document, y compris sur les thèmes prioritaires et les scénarios de financement possibles pour FIDA13.
57. **Il incombe à présent aux délégués à la reconstitution des ressources et à la direction du FIDA d'élaborer un argumentaire solide en faveur de l'investissement, pour mobiliser le plus haut niveau possible de financements pour FIDA13.** Cela sera essentiel pour fournir des financements à un degré plus élevé de concessionnalité, y compris sous forme de dons, et un appui aux pays les plus pauvres pour faire en sorte que des denrées alimentaires plus nombreuses et de meilleure qualité puissent être produites localement et que des systèmes alimentaires locaux soient intégralement transformés. Le temps nous étant compté pour réaliser les objectifs de développement durable, et du fait des changements climatiques, de la crise sanitaire et des conflits qui ont accru la pauvreté, la faim et le surendettement, le renforcement du soutien apporté au FIDA constitue l'un des moyens les plus efficaces d'investir l'aide publique au développement et de relever ces défis.